

Lille, le 5 janvier 2016

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE
Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90
Email : s3-lille@snepfusu.net

A

Monsieur Le Recteur de l'Académie de Lille

Monsieur le Recteur,

Le SNEP-FSU vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016. Nous espérons que la question de l'EPS et du Sport scolaire soit indissociable de l'action éducative à mener dans l'académie.

En cette année de mise en œuvre de la réforme du collège, nous souhaitons vous alerter sur la déclinaison de la formation sur cette réforme qui pose des problèmes quant à la continuité de participation des élèves aux différentes compétitions de l'UNSS.

Nous sommes alertés par de nombreux enseignants d'EPS, animateurs d'AS, sur le fait que des élèves ne pourront pas participer aux compétitions faute d'un encadrement possible.

En effet même si, dans le plan de formation conçu par les établissements, les moments et les modalités de mise en œuvre sont diversifiés, la plage horaire du mercredi après-midi comme temps de formation est souvent très utilisée.

Lors du CTA du 12 octobre 2015, vous nous avez précisé que la consigne était de ne pas libérer les élèves et de trouver les moyens pour la continuité des enseignements, nous pensons qu'il en est de même pour la continuité de participation des élèves aux compétitions UNSS. Nous comprenons que l'encadrement des entraînements ou de l'animation des séquences du mercredi après-midi soient adaptées mais le calendrier des compétitions est incontournable.

Il nous semble possible que dans les équipes d'EPS, les enseignants d'EPS, animateurs en AS, soient autorisés à encadrer les élèves en compétition de l'APSA concernée pendant les formations programmées.

Nous espérons que cette proposition sera entendue de votre part afin qu'un message soit envoyé aux chefs d'établissements pour qu'ils permettent que le droit des élèves à participer aux compétitions UNSS soit effectif.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.

Marc BOULOGNE
Secrétaire académique du SNEP-FSU Lille

